

Nouveaux rythmes scolaires, tout un programme,

Cette réforme s'est bien évidemment imposée à notre école communale et s'est plutôt bien appliquée.



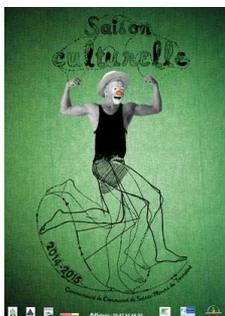
Les rencontres et échanges entre municipalité, enseignants, parents ont permis de mettre en place, pour cette rentrée, une organisation consensuelle qui respecte la règle des quatre jours et demi d'école tout en limitant les problèmes posés aux familles en terme d'accueil et de services périscolaires.

Après la classe du mercredi matin, les familles ont à leur disposition différents services pour la prise en charge de leurs enfants, je veux parler de la garderie, de la restauration mais aussi du transport vers le Centre de loisirs de Ste Maure. A l'exception de ce transport qui est pris en charge par la Communauté de Communes, les autres services, auxquels s'ajoute une demi-heure de garderie pour les autres jours nécessitent une organisation qui n'est pas sans conséquence financière pour la collectivité. En effet, on peut estimer la dépense supplémentaire, pour l'année scolaire 2014 - 2015 à environ 14 000 € soit 116 € par élève.

Notre priorité, pour cette rentrée, a été l'organisation de la semaine d'école et des services périscolaires. De fait, aucune activité complémentaire, tel que préconisée par la réforme, n'a été organisée. Nous travaillerons dès la fin 2014 avec les parents et enseignants sur la pertinence de ces activités et sur ce que nous pourrions proposer aux enfants en terme d'animations.

On a beaucoup parlé, dans le cadre de cette réforme, de l'intérêt de l'enfant. Si je ne conteste pas le bien-fondé de la semaine des quatre jours et demi, je suis beaucoup plus réservé sur les charges que cette réforme transfère à nos collectivités et sur les conséquences financières qu'elle impose.

Roland Narrau



La Communauté de Communes de Sainte Maure de Touraine propose de nombreux spectacles et animations.

Son programme culturel est disponible en mairie ainsi qu'à la bibliothèque.

AGENDA

Atelier lecture enfants

mercredi 8 octobre et 15 novembre de 17h15 à 18h15

bibliothèque Lucien Brossard

Conseil municipal

vendredi 10 octobre à 20h00

salle du conseil—mairie

Soirée doudou

mardi 14 octobre à 19h00

bibliothèque Lucien Brossard

Soirée Zumba

vendredi 17 octobre

salle polyvalente
organisé par l'AGV

Soirée couscous

samedi 25 octobre à 19h30

« Le Tourne-Bride »

Diner dansant

samedi 8 novembre

salle « Les albizzias »
organisé par l'AVEQ (asso équitation)

11 novembre

à 9h45 cérémonie avec les pompiers de Thilouze - place du monument

à 10h15 - ouverture de l'exposition 1ère guerre mondiale suivie du vin d'honneur - bibliothèque

Conseil municipal

vendredi 14 novembre à 20h00

salle du conseil—mairie

Concours de belote

samedi 15 novembre à 13h30

salle « Les Albizzias »
organisé par le Club de l'Age d'Or

Soirée Country

samedi 22 novembre à 19h30

salle « Les Albizzias »
organisée par le « Le Tourne-Bride »

Marché de Noël

dimanche 30 novembre

Voir feuille jointe



HOMMAGE

Les élus tiennent vivement à rendre hommage à

Roland LEBLOIS qui a tiré sa révérence le 11 septembre dernier.

Conseiller municipal de 1965 à 2014, soit 49 années dont 9 ans en tant qu'adjoint au maire, Roland a suivi et accompagné l'évolution de la commune. Son dévouement était connu de tous y compris dans le tissu associatif notamment l'ADMR.



CCSMT ET REPRESENTATIVITE

Incidences majeures du jugement de Salbris

Le conseil constitutionnel a fait jurisprudence d'un jugement de la commune de Salbris en modifiant la représentativité des communes au sein des intercommunalités en date du 13 août 2014. Etant donné que la commune de Nouâtre doit tenir de nouvelles élections municipales, la Communauté de Communes de Sainte Maure de Touraine se doit donc de se mettre en conformité avec cette décision constitutionnelle avant ces élections. Ainsi, la nouvelle composition du conseil communautaire se fera par répartition des sièges proportionnellement au nombre d'habitants des communes représentées. Ceci conduit au nombre de 10 conseillers pour Sainte Maure au lieu de 4 actuellement, de 3 pour Saint-Epain au lieu de 2 et de 1 ou 2 pour les autres communes. Il n'y aura aucun changement pour Villeperdue qui conservera ses 2 sièges. Toutefois, les élus communaux émettent un vœu afin de soutenir la position du Président de la CCSMT qui souhaite conserver la répartition actuelle permettant une gestion équilibrée du territoire et une meilleure cohésion entre les communes.

AFFAIRES SCOLAIRES

Effectif maintenu sans changement d'équipe enseignante

L'effectif global de cette rentrée s'élève à 121 élèves répartis en 5 classes : classe 1 – 19 Petite Section et 7 Moyenne Section / classe 2 – 12 Moyenne Section et 14 Grande Section / classe 3 - 10 CP et 10 CE1 / classe 4 - 8 CE1 et 13 CE2 / classe 5 – 15 CM1 et 13CM2 .



Les modifications des rythmes scolaires ont été mis en place à cette rentrée et ont nécessité une nouvelle organisation des services communaux périscolaires.

La nouvelle organisation retenue avec classe le mercredi matin a conduit à la mise en place d'un service de garderie le mercredi matin, d'un service de cantine le mercredi midi ou service de garderie ainsi qu'un transfert vers l'ALSH de Sainte Maure avec déjeuner et activités sur place. Cette organisation est à l'essai et pourra faire l'objet d'ajustements si nécessaire.

Pour faire face à l'effectif croissant des maternelles, une seconde ATSEM aide au couchage de la sieste des petits.

L'équipe enseignante souhaitait la présence d'une seconde ATSEM chaque après-midi. Or, au vu des augmentations d'heures du personnel communal liées aux nouveaux rythmes scolaires, les élus ont dû faire un compromis en instaurant cette aide au couchage.

Après cette première étape d'organisation des rythmes scolaires, la mise en place des NAP pour 2015 est à l'étude.

Une réunion avec les enseignants, les parents du futur conseil d'école et des représentants de la municipalité sera organisée courant décembre pour réfléchir sur la mise en place des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) pour la rentrée 2015-2016, ces activités n'étant pas obligatoires.

SERVICES PÉRISCOLAIRES

Ces derniers font état d'une fréquentation stable depuis plusieurs années .

SOGERES reste le prestataire de la cantine

Le contrat avec SOGERES arrivant à échéance une consultation a été lancée auprès de plusieurs prestataires et l'offre la mieux disante a été présentée par SOGERES. Un nouveau contrat engageant la commune et SOGERES pour 3 années est signé.



Tarifs services périscolaires : +0,01 € pour la garderie

Les tarifs pour l'année scolaire 2014-2015 sont :

- Repas enfants: 3,20 € (idem 2013-2014)
- Repas adultes: 3,86 € (idem 2013-2014)
- ½ heure de garderie : 0,80 € (0,79 € en 2013-2014)

LGV SEA

Terrain communal de « La Laurière » cédé à COSEA

Après négociation, la commune cède le terrain communal situé à « La Laurière », compris dans le périmètre de l'aménagement foncier intercommunal, à hauteur de 4 € le m² à COSEA.



EAU POTABLE

+ 1 %

Les élus ont décidé d'appliquer une augmentation de 1% sur le montant de la surtaxe communale eau potable applicable au 1^{er} janvier 2015.



PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DU FORAGE 3 ET RÉUNION PUBLIQUE

Enquête publique à venir

Dans le cadre de la régularisation administrative des Périmètres de Protection du Forage 3, le cabinet DUPUET, chargé de cette mission, a organisé une réunion publique le 23 septembre dernier à laquelle étaient conviés notamment les riverains afin de les informer de leurs obligations vis à vis de ces périmètres de protection.

Une enquête publique se déroulera **du 27 octobre à 13h30 au 17 novembre à 17h00** salle du conseil municipal et sera consultable aux horaires habituels d'ouverture de la mairie.

Le commissaire-enquêteur tiendra des permanences les :

- ♦ 27 octobre de 14h00 à 17h00
- ♦ 6 novembre de 14h00 à 17h00
- ♦ 14 novembre de 14h00 à 17h00

TRI SELECTIF

Portes ouvertes du centre de tri de Chinon

Samedi 4 octobre de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h45

au Centre de tri
rue le Corbusier-ZI Nord
Visites guidées entre 30 et 40 mn. Ateliers créatifs.



TRAVAUX COMMUNAUX

Menuiseries neuves pour la cantine et réfection des peintures

Le remplacement des menuiseries de la partie ancienne du restaurant scolaire avec pose de volets roulants a été réalisé pour un montant de 8600 €. La réfection de certaines peintures intérieures est programmée pour la Toussaint.

ANIMAUX DE COMPAGNIE

Arrêté municipal et pose de bornes canines

Malgré les rappels au civisme formulés dans de précédentes éditions de lettre d'informations, les déjections canines jonchent toujours nos trottoirs. Ainsi, un arrêté municipal a été pris obligeant tout responsable de chien à ne pas laisser de déjections canines sur l'espace public. Cet arrêté rappelle aussi que tout contrevenant à ces dispositions pourra être redevable d'une amende. A ces fins, des sacs de ramassage vont être mis à disposition en différents points, à savoir :



- Place du Marché
- Base de Loisirs
- Place de la Mairie
- Abords du cimetière.



AGV

Cours de gym !

Lundi de 19h00 à 20h00 salle « Les Albizzias ».

Contact :

N.MESSIER 06 73 08 65 06 ou
F.TOLLET 06 21 30 28 78

Multisports enfants !

Lundi de 17h45 à 19h00 salle polyvalente.

Contact A.FREDUREAU 06 20 95 87 09

SCV

Le foot a repris !!

Le club de foot de Villeperdue compte déjà 140 licenciés mais les inscriptions continuent et ce, toute l'année.

Les entraînements ont lieu le mercredi au stade :

- U7 à 16h00
- U9 à 17h00
- U11 à 17h00
- U13 à 15h00
- U15 à 18h00



Le club cherche des joueurs notamment en U7 et U15 ainsi que des dirigeants. Contact : Antony PINTO

au 02 47 26 80 12

ou antony.pinto@neuf.fr



Le club remercie la municipalité qui a financé de **nouvelles mains courantes**, mises en place par les bénévoles du club et qui permettent d'afficher les annonces des sponsors.

Arbre de Noël



Rendez-vous est donné le mercredi **17 décembre à 18h00** à la salle « Les Albizzias ».

ASMS

Volley ball et Badminton, c'est reparti !

Les entraînements de volley-ball ont lieu le **mardi soir à 20h30** salle polyvalente à partir de 16 ans.



Les entraînements de Badminton ont lieu le **mercredi soir à 18h00** et le **dimanche matin à 10h00**.

Contact :

alinerichard@orange.fr ou

Nicolas Riant au 06 75 54 10 34

Horaires d'ouverture

- mercredi de 10h00 à 12h00 et 17h15 à 18h30
- samedi de 10h00 à 12h00

N'hésitez pas à venir découvrir la bibliothèque, à consulter des ouvrages sur place et, si vous le souhaitez à en emprunter.

A venir...



Soirée Doudou

mardi 14 octobre
de 19h00 à 19h45

Lecture du soir offerte aux enfants.

Lecture du mercredi

9 octobre
19 novembre
et 17 décembre
de 17h15 à 18h15

Lecture partagée avec les enfants.

Atelier créatif « Noël »

Mercredi 17 décembre
de 15h00 à 17h00

Les enfants confectionneront des décorations pour les fêtes de fin d'année avant de par-

tager un goûter



11 NOVEMBRE

Commémoration...

à 9h45

place du monument

Revue des sapeurs-pompiers du centre
« Le Balzac »

Ouverture de l'exposition sur la 1ère guerre mondiale

(voir article ci-dessous)

à partir de 10h15

à la bibliothèque

suivie d'un vin d'honneur servi par
le « Madison »

Ils étaient des hommes...

La bibliothèque leur rend hommage



Morts pour la France

Des hommes et leur histoire

Du 11 au 22 novembre 2014

Exposition : la grande guerre

Permanences exceptionnelles le 11 novembre de 14h à 18h

Le 15 novembre de 14h à 18h

Le 16 novembre de 10h à 12h

Bibliothèque
Municipale
"Lucien BROSSARD"
37260 Villeperdue - ☎ 02 47 65 99 33

AGE D'OR

Concours de belote

Le club de l'Age d'Or vous convie à son concours de belote en équipe **samedi 15 novembre à partir de 13h30** salle « Les Albizzias ».



De nombreux lots vous attendent...

Contact Mme MARIONNI
02 47 26 12 11



A.D.M.R.

Modification permanence hebdomadaire

L'association locale d'Aide à Domicile en Milieu Rural organise une permanence **chaque mercredi de 9h à 11h** salle du conseil municipal afin de répondre à toutes vos demandes.

Les services proposés ont évolué : accompagnement à domicile en situation de handicap ou de maladie, prestations famille d'aides aux tâches ménagères et de garde d'enfant.

Contact 02 47 45 91 76



CESSATION D'ACTIVITÉ

Après 18 ans de service, Raymond VILLAIN a décidé de fermer son « garage R.V. ».

Bonne continuation à lui !

EXPOSITION

AVIS A LA POPULATION - Exposition sur la grande guerre



Si vous avez des objets, cartes militaires, journaux ou toutes autres choses relatives à la 1ère guerre mondiale.... n'hésitez pas à nous en faire part afin d'étoffer l'exposition et de partager cette mémoire. Ces objets seront, bien évidemment, manipulés avec soin et restitués dès la fin de l'exposition.

Dans le cadre du centenaire du début de la première guerre mondiale, la bibliothèque municipale va rendre hommage aux enfants de Villeperdue morts pour la France pendant ce conflit. Une exposition vous proposera de revivre cette période clé de notre histoire aux travers des journaux d'époque, cartes postales, livres et documents divers. Un travail de recherche dans les archives militaires et dans les registres d'état-civil a permis de sortir de l'anonymat les 30 « poilus » dont les noms sont gravés sur le marbre du monument aux morts. Pour beaucoup d'entre eux, vous découvrirez le jour et le lieu de leur dernier combat et les circonstances dans lesquelles ils ont fait le sacrifice de leur vie.

Venez nombreux leur dire merci. Il n'est jamais trop tard !

Du **11 au 22 novembre**, en complément des ouvertures habituelles au public de la bibliothèque où cette exposition pourra être consultée, seront organisées des permanences exceptionnelles : **le 11 novembre de 14h à 18h, le 15 novembre de 14h à 18h et le 16 novembre de 10h à 12h**